

Le 4 août 2017

L'honorable Wayne Easter
Président du Comité permanent des finances
de la Chambre des communes

Monsieur,

Le Forum des politiques de Financial Executives International Canada (FEI Canada) donne suite à l'appel de mémoires prébudgétaires lancé par le Comité.

FEI Canada est une association professionnelle qui couvre tous les secteurs de l'industrie et qui regroupe 1 500 dirigeants financiers. Elle compte 11 sections locales au Canada. Ses membres sont des dirigeants principaux des finances, des directeurs de comité de vérification et des cadres supérieurs qui œuvrent dans les domaines des finances, du contrôle, de la trésorerie et de la fiscalité; ils représentent un nombre important de grandes sociétés canadiennes parmi les plus influentes. FEI Canada fournit des orientations ainsi que des services de représentation et de perfectionnement professionnel à ses membres.

Nous saluons le leadership dont a fait preuve le gouvernement à l'égard des questions soulevées par FEI Canada dans ses mémoires précédents, notamment sur la simplification du régime fiscal et l'investissement dans l'infrastructure; nous saluons également son leadership pour ce qui concerne la planification de la retraite ([expansion modeste](#) du Régime de pensions du Canada) et sa collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Résumé

Nos membres se préoccupent principalement de la vigueur de l'économie canadienne. Le gouvernement devrait continuer d'examiner et d'harmoniser ses stratégies et politiques nationales orientées vers l'innovation, la cybersécurité, l'énergie et la viabilité environnementale, les exportations, l'infrastructure et le commerce, tout en faisant preuve de prudence sur le plan financier. Nous saluons la création de la Banque d'infrastructure et de supergrappes qui, croyons-nous, contribueront largement à la croissance de l'économie et à son orientation.

Innovation : Il importe d'intensifier la collaboration avec l'industrie, les entreprises en démarrage, le gouvernement et le milieu universitaire, et d'encourager les jeunes entreprises à rester au Canada à l'étape de la commercialisation. Le Canada dispose à maints égards d'un écosystème d'innovation sain, notamment une main-d'œuvre hautement instruite et des centres de recherche d'envergure mondiale,

et il est relativement aisé d’y démarrer une nouvelle entreprise. Malgré ces points forts, le contexte d’innovation du Canada accuse un retard par rapport aux autres pays hautement performants. Les supergrappes facilitent grandement la mise au point de nouvelles technologies. À ce propos, nous suggérons la tenue de vastes consultations auprès des groupes de l’industrie en vue de déterminer les priorités en matière d’investissement et de garantir le soutien voulu des jeunes entreprises et de la communauté des entrepreneurs. Nous nous réjouissons à l’idée de pouvoir prêter main-forte pour orienter les programmes vers les meilleurs débouchés concurrentiels et favoriser les rendements d’échelle, sans parler de la création de solutions destinées à promouvoir le financement de la recherche et du développement et du soutien de la commercialisation.

Cybersécurité, une industrie en plein essor : FEI Canada propose la mise en œuvre d’une initiative nationale, de concert avec l’industrie, pour gérer la mise en œuvre stratégique de politiques, de protocoles et de pratiques exemplaires afin de préserver l’intégrité des systèmes d’information du Canada. Il s’agirait d’investir dans les technologies et le savoir-faire requis pour assurer la cybersécurité et de rétablir des protocoles garantissant la sécurité et la confidentialité des données tenues au Canada.

Énergie et viabilité environnementale : En investissant dans l’infrastructure des énergies renouvelables, il serait possible de répondre aux besoins énergétiques à long terme du Canada, tout en diversifiant l’économie, de même qu’en favorisant la création de nouvelles technologies et produits à valeur ajoutée. Des pipelines sans danger pour l’environnement s’imposent comme moteur économique.

Exportations, infrastructure et commerce : Il importe aussi d’investir dans les énergies renouvelables, les pipelines, les réseaux ferroviaires et les autoroutes pour rehausser la capacité d’exportation du Canada (à l’aide du modèle des PPP lorsqu’il y a lieu). La prestation de services Internet à haute vitesse dans les régions éloignées favorisera également la croissance des entreprises. À cet égard, nous voyons d’un bon œil la création de la Banque d’infrastructure, mais nous sommes d’avis que de vastes consultations sont nécessaires auprès de l’industrie pour cerner les priorités régionales.

Entrepreneuriat : Il est certes difficile de prédire les besoins commerciaux pour les décennies à venir, mais il est impératif de promouvoir l’entrepreneuriat chez les jeunes dès maintenant, car il y va de la réussite future du pays. Pour la prochaine génération et pour notre économie, nous devons absolument investir dans la création d’entreprises novatrices qui seront les chefs de file de demain dans divers secteurs : biotechnologie, protection et amélioration de l’environnement, recherche médicale, nanotechnologie, robotique, commerce et ingénierie.

Création d’un plus grand nombre de grappes : À cet égard, le Canada doit reconnaître et miser sur les forces régionales et il doit faciliter la création de grappes industrielles en particulier, partout au pays. Il doit du même coup poursuivre l’établissement de relations d’affaires importantes à l’échelle internationale. Les régions du Canada pourront ainsi attirer les plus grands talents et les industries



leadership beyond finance

**FEI Canada – Forum des politiques
Mémoire prébudgétaire, août 2017**

pourront sans cesse introduire de nouveaux produits et services dans le marché. Cela renforcera nos échanges commerciaux et nos investissements dans le monde.

Favoriser le développement d'un contexte commercial concurrentiel : FEI Canada recommande que le gouvernement trace à nouveau la voie à suivre vers un budget équilibré. La simplification de la *Loi de l'impôt sur le revenu* aiderait considérablement les entreprises canadiennes. La présentation de déclarations fiscales consolidées réduirait les coûts; aux fins de la TPS, les sociétés pourraient décider de se prévaloir de crédits de taxe sur les intrants dans une société affiliée, tout comme il est possible qu'un autre contribuable paie la TPS.

FEI Canada a le plaisir de présenter son mémoire et se réjouit de pouvoir discuter plus à fond de toutes questions concernant les travaux du Comité permanent des finances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Norm Ferguson, CPA, CMA

Président du Forum des politiques de FEI Canada et
directeur général, Ogilvie s.r.l.

1. Mesures fédérales visant à accroître la productivité des Canadiens

Entrepreneuriat : La promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes est essentielle pour notre réussite future. Le gouvernement devrait adopter une stratégie de création d'emplois qui soit exhaustive et qui prévoit des communications claires avec les secteurs industriels qu'il est prêt à appuyer. Les entreprises, les établissements d'enseignement et les investisseurs seront ainsi enclins à affecter des ressources aux programmes en question.

Le secteur manufacturier pourrait investir dans des technologies favorisant la productivité dans la mesure où le Canada conserve un avantage concurrentiel. Il serait possible d'acquérir et de mettre à profit un savoir-faire dans le domaine de l'assainissement de l'environnement, selon le modèle de l'expertise acquise dans l'industrie pétrolière et exportée à l'échelle mondiale.

Apprentissage : Il faudrait continuer de favoriser l'apprentissage dans les sphères de compétence très recherchées. Il conviendrait de solliciter l'aide financière des entreprises à cet égard. Le Canada sera plus en mesure de soutenir la concurrence des économies semblables à la sienne qui sont orientées vers les exportations et la valeur ajoutée.

Obstacles au commerce interprovincial : Les dirigeants devraient continuer d'œuvrer à la suppression des obstacles au commerce interprovincial qui entravent la mobilité de travailleurs qualifiés entre les provinces. Nous recommandons au gouvernement de continuer de faire preuve de leadership et de vision pour rehausser la collaboration entre les gouvernements, le milieu des affaires et l'industrie, afin d'améliorer l'accès au marché pour l'ensemble des exportations canadiennes, autant les biens et les services que les produits manufacturés. Cela augmenterait la stabilité économique du Canada.

2. Mesures fédérales visant à accroître la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes

L'évolution récente de l'économie mondiale montre bien que le Canada doit examiner plus à fond ses stratégies et politiques nationales et les harmoniser afin de favoriser davantage l'innovation, les exportations, l'infrastructure, le commerce, l'énergie et la viabilité environnementale, tout en continuant de se montrer prudent sur le plan budgétaire, et revenir à un budget équilibré.

FEI Canada croit que, d'ordinaire, le gouvernement devrait équilibrer ses budgets et réduire le ratio de la dette au PIB sans relever les taxes et les impôts, afin de continuer d'attirer des investissements en immobilisations et de rester concurrentiel au niveau mondial. FEI Canada n'ignore pas qu'il faut pour cela tenir compte des pressions économiques qui ont un effet négatif sur les revenus de l'État. Il est encore important de bien définir les mesures que le gouvernement prendra pour revenir à un budget équilibré.

Régime fiscal : Le régime fiscal doit permettre aux entreprises canadiennes de fonctionner dans un contexte mondial compétitif, où le mouvement des capitaux est étendu et les investisseurs veulent obtenir des rendements dans différents territoires.

À cet effet, des taux d'imposition plus élevés que ceux auxquels sont assujettis les partenaires commerciaux immédiats du Canada découragent de nouveaux investissements et peuvent même aboutir au transfert d'investissements et d'emplois à l'étranger. Des taux moins élevés, avec déductions limitées, qui sont appliqués uniformément dans tous les secteurs industriels favoriseraient : 1) la transparence et la compréhension; 2) l'établissement d'une meilleure plateforme pour les investissements dans les entreprises en plein essor et non dans celles qui sont déjà favorisées par le régime fiscal.

FEI Canada estime que l'élargissement de l'assiette fiscale par la réduction des taux et des déductions ne devrait pas vraiment influencer sur les recettes fiscales perçues.

Innovation : Le gouvernement peut contribuer à des relations empreintes de collaboration avec les chefs d'entreprises du Canada pour élaborer des visions d'avenir et créer un environnement qui favorise les entreprises novatrices, les entrepreneurs et les chefs de file de demain.

Comme l'indique le Programme d'innovation du ministre Bain, nous convenons que l'innovation est nécessaire pour tirer parti des forces du Canada dans des secteurs comme :

- les ressources naturelles – Le Canada devrait être fier d'exploiter de manière responsable ses ressources naturelles, dont le gaz et le pétrole, les forêts et l'hydroélectricité;
- l'agriculture et les forêts – Le Canada devrait s'appuyer sur sa position de leader vu l'augmentation constante de la demande mondiale de produits alimentaires et de fibres;
- les sciences de la santé et la biotechnologie – Le Canada dispose de solides bases dans ces secteurs, lesquels progresseront avec le vieillissement de la population.

Nous devons nous pencher sur les mesures réglementaires qui font obstacle à l'innovation au Canada et veiller à ce qu'elles favorisent l'implantation de nouvelles idées dans la sphère économique. Le gouvernement devrait augmenter le financement prévu pour les projets d'innovation qui favorisent la croissance et l'emploi, notamment ceux qui favorisent le développement de technologies gagnantes en matière de changement climatique.

Le Canada offre des incitatifs fiscaux indirects pour l'innovation qui sont parmi les plus généreux dans le monde; or, si le Canada ne se classe pas parmi les chefs de file mondiaux, cela représente peu dans le marché mondial compétitif qui évolue rapidement. Selon l'[indice global de la compétitivité de 2016-2017](#) du Forum économique mondial, le Canada occupait le 15^e rang, alors qu'il était au 13^e rang en 2015-2016, tandis que les États-Unis venaient au 3^e rang.

Une étude de la division de recherche de FEI Canada, la Canadian Financial Executives Research Foundation (CFERF), intitulée *The Funding of Innovation in Canada*, souligne des difficultés dans les sphères suivantes :

1. Le processus établi pour obtenir un financement direct ou indirect des gouvernements et des banques est long et chronophage. Il n'est pas facile de passer au deuxième stade de la recherche et à la commercialisation complète. Les fonds sont par ailleurs trop répartis entre les différents projets admissibles, au lieu d'être centrés sur les projets plus prometteurs.
2. Quand le besoin de financement supplémentaire pour les stades suivant le démarrage se présente, de nombreuses entreprises en démarrage sont souvent acquises par des entreprises américaines ou étrangères, qui achètent ainsi nos bijoux technologiques et d'autres entreprises florissantes qui ont amplement fait leurs preuves. Or pour notre pays, le passage d'entreprises en démarrage florissantes et de sociétés novatrices à des intérêts étrangers est un important exode des cerveaux. Mais le Canada a besoin de ces gens pour qu'ils puissent développer des produits et des solutions qui gardent nos entreprises concurrentielles, novatrices et en position de croissance.

Nous recommandons ainsi que les entreprises aient le droit d'émettre des actions accréditives pour financer le développement et engager d'autres dépenses commerciales. En somme, la CFERF a constaté que les fonds nécessaires aux entreprises en démarrage sont disponibles, que les programmes de financement suscitent l'innovation et que des entités canadiennes depuis longtemps établies sont stimulées. La difficulté réside dans l'élaboration de stratégies efficaces pour l'accès au financement. Les entreprises qui envisagent le deuxième stade de développement et qui visent la viabilité commerciale et le marché des exportations devraient travailler avec EDC/BDC pour créer des leviers vers leur pleine commercialisation. Voilà comment tirer le meilleur parti du financement de l'État, les gouvernements devenant alors des partenaires à chacune des étapes.

FEI Canada encourage le gouvernement à se pencher sur le financement actuel de l'innovation en insistant sur la commercialisation.

Création d'un plus grand nombre de grappes : Nous sommes d'avis que les entreprises en démarrage au Canada devraient continuer de recevoir le soutien de pôles d'innovation. Le Canada doit reconnaître et miser sur les forces régionales et il doit faciliter la création de grappes industrielles en particulier, partout au pays. Il doit du même coup poursuivre l'établissement de relations d'affaires importantes à l'échelle internationale. Les régions du Canada pourront ainsi attirer les plus grands talents et les industries pourront sans cesse introduire de nouveaux produits et services dans le marché. Cela renforcera nos échanges commerciaux et nos investissements dans le monde.

Cybersécurité : FEI Canada a réalisé une étude intitulée *Cybersecurity and Business Continuity*, qui a mis en lumière les lacunes possibles de l'infrastructure informatique du Canada servant à lutter contre les menaces informatiques. Comme il s'agit d'une question de sécurité nationale et d'une préoccupation primordiale pour nos membres, FEI Canada propose que le gouvernement lance une initiative nationale, de concert avec l'industrie, pour gérer la mise en œuvre de politiques, de protocoles et de pratiques exemplaires pour préserver l'intégrité des systèmes d'information du pays.

Le but de l'initiative nationale de cybersécurité serait d'investir dans les technologies et le savoir-faire nécessaires pour repousser les menaces cybernétiques, d'établir des protocoles pour garantir la sécurité et la protection des données conservées au Canada et de promouvoir des pratiques exemplaires en matière de cybersécurité auprès des entreprises et des institutions publiques du Canada.

Exportations, infrastructure et commerce : Les exportations représentent plus de la moitié du PIB du Canada. Nous encourageons le gouvernement à faire preuve de leadership en ce qui a trait à l'amélioration des infrastructures qui favorisent l'accès aux marchés d'exportation. La construction et l'exploitation à long terme d'infrastructures portuaires et de pipelines peuvent engendrer des retombées économiques durables pour tout le Canada.

Nous recommandons au gouvernement d'améliorer la collaboration entre les administrations publiques, le milieu des affaires et les secteurs de l'économie, en vue d'accroître la mobilité des travailleurs et d'élargir l'accès aux marchés d'exportation.

Énergie et viabilité environnementale : Les priorités en matière d'infrastructure devraient être établies en fonction de ce qui peut contribuer le mieux à l'essor de l'économie, protéger notre environnement et donner suite à des priorités régionales. Par exemple, l'investissement dans l'infrastructure des énergies renouvelables pourrait aider à satisfaire les besoins à long terme du Canada en énergie tout en diversifiant l'économie et en favorisant le développement de nouvelles technologies et de produits à valeur ajoutée.

Il faudrait favoriser une approche concertée et intégrée pour stimuler le développement énergétique, les technologies émergentes et durables, et les sources d'énergie de remplacement. Enfin, pour faciliter l'exportation de projets du secteur de l'énergie vers des marchés étrangers, le gouvernement doit faire en sorte que le Canada dispose d'une infrastructure portuaire moderne et de protocoles de prévention des déversements et d'intervention d'urgence de calibre mondial.